



Petit-déjeuner de l'Observatoire de la pratique du règlement d'arbitrage de la CCI

Nouveau règlement d'arbitrage CCI - consécutions, nouveautés et conséquences pratiques

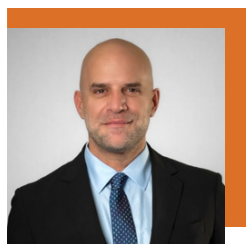
2 juillet 2026 - 9h00 à 10h30

chez Navacelle, 60 rue Saint-Lazare, 75009 Paris

Les intervenants



Carole Malinvaud
Associée (Gide)
Vice-Présidente de la Cour internationale d'arbitrage



Alexander Fessas
Secrétaire général
Cour internationale d'arbitrage



Yann Schneller
Modérateur
Fondateur
Darci

Les membres du bureau de l'Observatoire

- Maximes Desplats, Partner, Navacelle
- Agnès Bizard, Counsel, *King & Spalding*
- Janice Feigher, Founding Partner, *Feigher Dispute Resolution*

Discussion

Cette version révisée du Règlement d'arbitrage ne procède pas à une refonte globale du texte de 2021 mais poursuit sa modernisation ciblée autour de quatre priorités : accélérer les procédures, renforcer la prévisibilité, clarifier certains mécanismes procéduraux, et mieux refléter les pratiques numériques contemporaines. Elle repose sur les résultats d'une très large consultation de plus de 18 mois et s'appuie sur l'expérience de la Cour et du Secrétariat. Depuis le 1er juin 2026, elle s'applique à toutes les nouvelles affaires.

*Gratuit pour les juristes d'entreprise

[INSCRIPTION EN LIGNE ICI](#)

[INSCRIPTION GRATUITE](#)

Tarif membre
d'ICC France **60 €**

Tarif non-membre
d'ICC France **72 €**

Tarif élève-avocat
et étudiant **30 €**